



## Coordonnées et conseils

- Pour bénéficier d'une assistance juridique, contactez votre assurance (compagnie d'assurances et banques) avant d'engager une procédure en justice
- Se rendre à la permanence gratuite des avocats : tous les lundis de 9h à 12H à la Mairie d'Angoulême
- Si vos ressources sont insuffisantes pour payer un avocat, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle (l'état prend en charge vos frais en partie ou totalement)
- Consulter le site <http://vosdroits.service.public.fr/particuliers>
- S'adresser au Défenseur des droits (ex médiateur de la République)  
7 Rue St Florentin 75409 PARIS CEDEX 8  
0969390000  
[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

### Tribunal d'Enfants, d'Instance et Grande Instance d'Angoulême

Place Francis Louvel  
B.P. 234  
16007 ANGOULEME  
05 45 37 11 60

### Conseil de Prud'hommes d'Angoulême

Palais de Justice  
Place Francis Louvel BP 296  
16007 ANGOULEME  
05.45.37.11.70

### Tribunal de Commerce d'Angoulême

13 rue place du Champs de Mars  
16000 Angoulême  
05.45.93.12.49

## CONTACTEZ-NOUS

Mairie de Brie  
106 rue de la mairie  
Le Bourg  
05.45.69.96.89  
e-mail : [mairie@mairie-brie.fr](mailto:mairie@mairie-brie.fr)

MAJ 01/06/2021



# POUR SAISIR LA JUSTICE : A QUI S'ADRESSER ?

Le CCAS et la Commission Action Sociale de la commune de Brie vous proposent cette plaquette pour vous aider à améliorer votre quotidien.



## La justice civile

### Tribunal de Grande Instance

- Litige de divorce, autorité parentale, succession, filiation, immobilier, état civil
- Litige de plus de 10 000 €

### Tribunal d'Instance

- Litige de crédit à la consommation de 200 à 7 500 €
- Litige de moins de 10 000 €
- Litige entre propriétaire et locataire quelque soit le montant

## Premier Jugement

### La justice spécialisée

#### Conseil des Prud'hommes

- Litiges entre salariés ou apprentis et employeurs portant sur le respect des contrats de travail ou d'apprentissage

#### Tribunal de commerce

- Litiges entre commerçants ou sociétés commerciales

## Tribunal des affaires de sécurité sociale

- Litiges entre les organismes de sécurité sociale et les usagers

## Tribunal paritaire des baux ruraux

- Litiges entre propriétaires et exploitants de terres ou de bâtiments agricoles

## Juridiction pour mineurs

### Tribunal pour enfants

- Délits commis par les mineurs
- Crimes commis par les mineurs de moins de 16 ans
- Mineurs de plus de 16 ans, poursuivis pour des délits commis en récidive et punis d'au moins 3 ans d'emprisonnement

### Cours d'assises des mineurs

- Crimes commis par des mineurs de plus de 16 ans

### Juge des enfants

- Prend des mesures de protection à l'égard des mineurs en danger
- Juge les infractions commises par des mineurs

## La justice pénale

### Cour d'assises

- Crimes (infractions les plus graves) passibles de la réclusion jusqu'à la perpétuité

### Tribunal correctionnel

- Délits passibles d'emprisonnement jusqu'à 10 ans et autres peines complémentaires : travail d'intérêt général

### Tribunal de police

- Contraventions de cinquième classe passibles d'amendes. Il statue à un juge unique et siège au tribunal d'instance

### Juge de proximité

- En matière pénale, les juges de proximité sont compétents pour les quatre premières classes de contraventions